

COMITÉ DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE  
75<sup>e</sup> session  
Point 3 a) de l'ordre du jour

TC 75/3(a)/Add.1  
7 mai 2025  
Original: ANGLAIS  
Diffusion au public avant la session ☒

## PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT LA COOPÉRATION TECHNIQUE

### Rapport annuel pour 2024

#### Note du Secrétariat

#### RÉSUMÉ

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Résumé analytique:</i>                         | On trouvera dans le présent document les annexes 2 et 3 du rapport annuel sur le Programme intégré de coopération technique (PICT) pour 2024, qui contiennent respectivement un aperçu de l'utilisation des ressources financières affectées au PICT et aux projets thématiques à long terme et une représentation graphique des données clés. |
| <i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i> | 1 et 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <i>Résultats:</i>                                 | 1.1, 1.6, 1.8, 1.9, 1.10, 8.3, 8.4, 8.5 et 8.7                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Mesures à prendre:</i>                         | Paragraphe 4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <i>Documents de référence:</i>                    | TC 75/3(a) et TC 75/4                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

#### Généralités

1 Le document TC 75/3(a) (Secrétariat) contient l'annexe 1 du rapport annuel pour 2024, qui présente les résultats des activités de coopération technique qui ont été menées dans le cadre du Programme intégré de coopération technique (PICT) en 2024, ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre des projets thématiques à long terme cette même année.

2 Dans ce document, le Comité a été informé que l'établissement de l'annexe 2 du rapport annuel, qui donnait un aperçu de l'utilisation des ressources financières, dépendait de la réception des comptes audités de 2024 et que cette annexe serait soumise sous la cote TC 75/3(a)/Add.1, une fois que les données vérifiées seraient disponibles.

3 On trouvera donc ci-joint l'annexe 2 en question, qui donne un aperçu de l'utilisation des ressources financières et qui fournit un examen complet et une analyse détaillée des données financières correspondant aux activités de coopération technique de l'OMI exécutées en 2024. L'annexe 3 du rapport annuel est également jointe au présent document.

**Mesures que le Comité est invité à prendre**

4 Le Comité est invité à examiner les annexes 2 et 3 du rapport annuel pour 2024 et à prendre les mesures qu'il jugera appropriées.

\*\*\*

**ANNEXE 2**

**RAPPORT ANNUEL POUR 2024**

**Aperçu de l'utilisation des ressources financières**

**PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT  
LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

**Rapport annuel pour 2024**

**Aperçu de l'utilisation des ressources financières affectées au PICT et  
aux projets thématiques à long terme**

**TABLE DES MATIÈRES**

|                                                                                                                       | <b>Page</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| APERÇU DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME .....                                                                              | 4           |
| Introduction.....                                                                                                     | 4           |
| Tendances générales relatives à l'utilisation des ressources affectées aux activités de<br>coopération technique..... | 4           |
| PROFIL DES DÉCAISSEMENTS.....                                                                                         | 7           |
| Sources de financement .....                                                                                          | 7           |
| Fonds de la coopération technique .....                                                                               | 11          |
| Autres donateurs .....                                                                                                | 12          |
| DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION.....                                                                                         | 14          |
| DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE .....                                                                                       | 16          |

**Tableaux**

|             |                                                                                                                           |    |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 – | Budget et dépenses au titre du PICT en 2024 (en dollars),<br>comparaison par rapport aux années précédentes               | 5  |
| Tableau 2 – | Profil des donateurs (dépenses pour 2024)                                                                                 | 9  |
| Tableau 3 – | Appui en nature                                                                                                           | 10 |
| Tableau 4 – | Répartition des dépenses par région en 2024, comparaison par<br>rapport à 2023 (PICT et projets thématiques à long terme) | 14 |
| Tableau 5 – | Répartition des dépenses par domaine en 2024, comparaison par rapport<br>à 2023                                           | 17 |

**Graphiques**

|               |                                                                                                              |    |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1 – | Données comparatives sur les dépenses engagées au titre de la<br>coopération technique (2020-2024)           | 5  |
| Graphique 2 – | Tendances des dépenses (2014-2024)                                                                           | 6  |
| Graphique 3 – | Taux d'utilisation des ressources depuis 2014                                                                | 7  |
| Graphique 4 – | Décaissements annuels du Fonds TC (2020-2024)                                                                | 11 |
| Graphique 5 – | Décaissements annuels du Fonds TC en pourcentage des dépenses<br>totales (2020-2024)                         | 12 |
| Graphique 6 – | Donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars<br>en 2024, comparaison par rapport à 2023 | 13 |
| Graphique 7 – | Autres donateurs dont les dépenses ont été comprises<br>entre 100 000 et 400 000 dollars en 2024             | 13 |

|                |                                                                                                                      |    |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 8 –  | Répartition, en pourcentage, des dépenses régionales et mondiales en 2024 (PICT et projets thématiques à long terme) | 15 |
| Graphique 9 –  | Dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région (en dollars)             | 16 |
| Graphique 10 – | Répartition des dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2024 | 17 |

## **APERÇU DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME**

### **Introduction**

1 L'aperçu de l'utilisation des ressources financières donne une vue d'ensemble des données financières correspondant aux activités de coopération technique exécutées par l'OMI en 2024. Les données sont ventilées par région, par domaine et par source de financement, ce qui permet d'avoir des comparateurs de référence pour définir les tendances relatives à l'exécution du Programme intégré de coopération technique (PICT) et des projets thématiques à long terme. Cela permet également de procéder à une analyse détaillée des données et de présenter les résultats obtenus de différents points de vue, aussi bien pour l'année considérée que pour une période plus longue.

2 L'appendice de l'annexe complète les renseignements fournis au titre de la situation financière avec des données financières sur les programmes/activités exécutés en 2024.

3 L'OMI a adopté les Normes comptables internationales du secteur public (Normes IPSAS) et, par là même, des comparateurs de référence qui permettent de suivre les dépenses d'une manière précise et transparente. Les Normes IPSAS permettent aussi de garantir que les chiffres représentent bien les dépenses correspondant aux activités de coopération technique qui ont effectivement été exécutées dans les délais impartis, et les résultats, y compris les ajustements éventuels requis, sont illustrés dans le présent rapport pour 2024. Par ailleurs, le temps qui s'écoule entre l'exécution des activités et la réception des imputations au moyen du compte de compensation-services du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signifie qu'un certain pourcentage des fonds engagés en 2024 apparaîtra dans le budget et les dépenses finales pour 2025.

4 Conformément aux procédures opérationnelles de la coopération technique, bien que des ressources soient mises à disposition dans différentes devises, selon la source donatrice, tous les montants relatifs au budget et aux dépenses qui figurent dans le présent rapport sont exprimés en dollars des États-Unis.

5 Il est à noter que les résultats de l'exécution du PICT qui sont exposés dans la présente annexe complètent les rapports financiers soumis au Conseil à sa cent trente-quatrième session<sup>1</sup> et peuvent comporter des écarts découlant de corrections apportées après l'élaboration des documents du Conseil.

### **Tendances générales relatives à l'utilisation des ressources affectées aux activités de coopération technique**

6 En 2024, quelque 21,5 millions de dollars ont été dépensés sur un budget total de 32,9 millions de dollars alloué à la coopération technique, comprenant à la fois des ressources provenant du Fonds TC et des contributions des donateurs, ce qui correspond à un taux d'utilisation des ressources de 65 %<sup>2</sup>. Le montant des dépenses engagées en 2024, à savoir 21,5 millions de dollars, est supérieur à celui des dépenses engagées en 2023, à savoir 19,9 millions de dollars, et le taux d'utilisation des ressources pour cette même année est légèrement inférieur au taux de 68 % qui avait été atteint en 2023. Il convient de noter qu'une partie des fonds programmés dans le cadre du budget susmentionné de 32,9 millions de dollars concerne des projets qui sont mis en œuvre sur une base pluriannuelle.

---

<sup>1</sup> Document C 134/5(b) – Rapports financiers.

<sup>2</sup> Le présent document rend compte de toutes les dépenses de l'OMI liées aux activités de coopération technique, y compris les activités du PICT et les projets thématiques à long terme extrabudgétaires qui sont mis en œuvre sur plusieurs années.

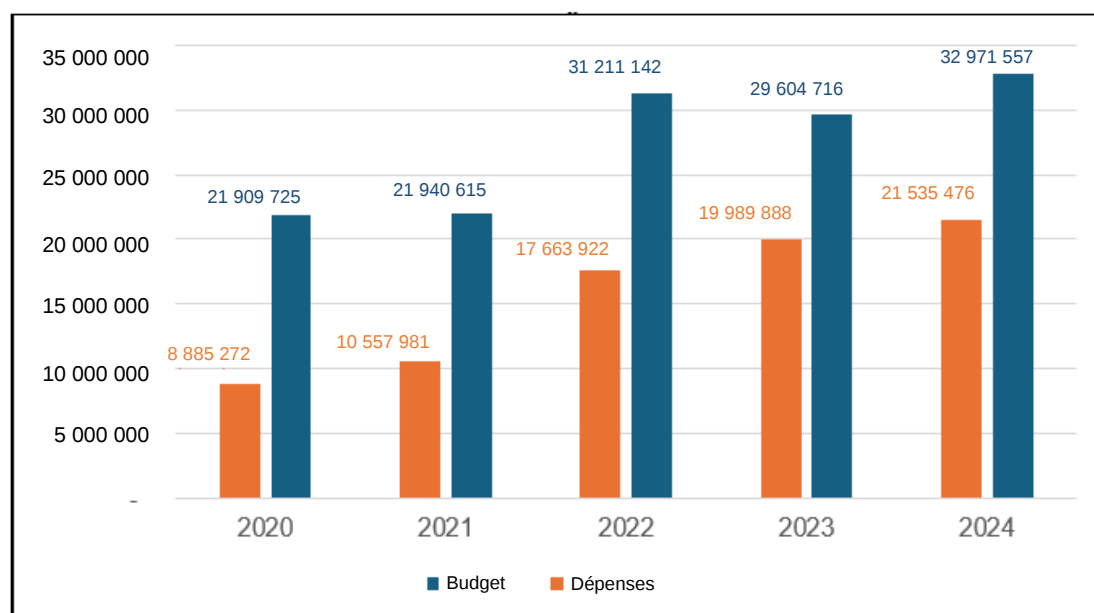
7 Il y a lieu de noter également que certaines activités entamées en 2024 n'avaient pas encore été achevées à la fin de l'année. Par conséquent, les dépenses liées à ces activités n'ont pas été comptabilisées dans les dépenses finales pour 2024. Cela représente environ 1,4 million de dollars et ce montant sera pris en compte dans le rapport annuel pour 2025.

8 Le tableau 1 indique le montant des ressources prévues au titre du budget et celui des dépenses pour 2024, ainsi que les chiffres comparatifs pour les quatre années précédentes. Le graphique 1 illustre les dépenses engagées sur la période de cinq ans allant de 2020 à 2024.

**Tableau 1 – Budget et dépenses au titre du PICT en 2024 (en dollars), comparaison par rapport aux années précédentes**

| Année | Budget     | Dépenses   | Taux d'utilisation des ressources |
|-------|------------|------------|-----------------------------------|
| 2024  | 32 971 557 | 21 535 476 | 65 %                              |
| 2023  | 29 604 716 | 19 989 888 | 68 %                              |
| 2022  | 31 211 269 | 17 663 922 | 57 %                              |
| 2021  | 21 940 615 | 10 557 981 | 48 %                              |
| 2020  | 21 909 725 | 8 885 272  | 41 %                              |

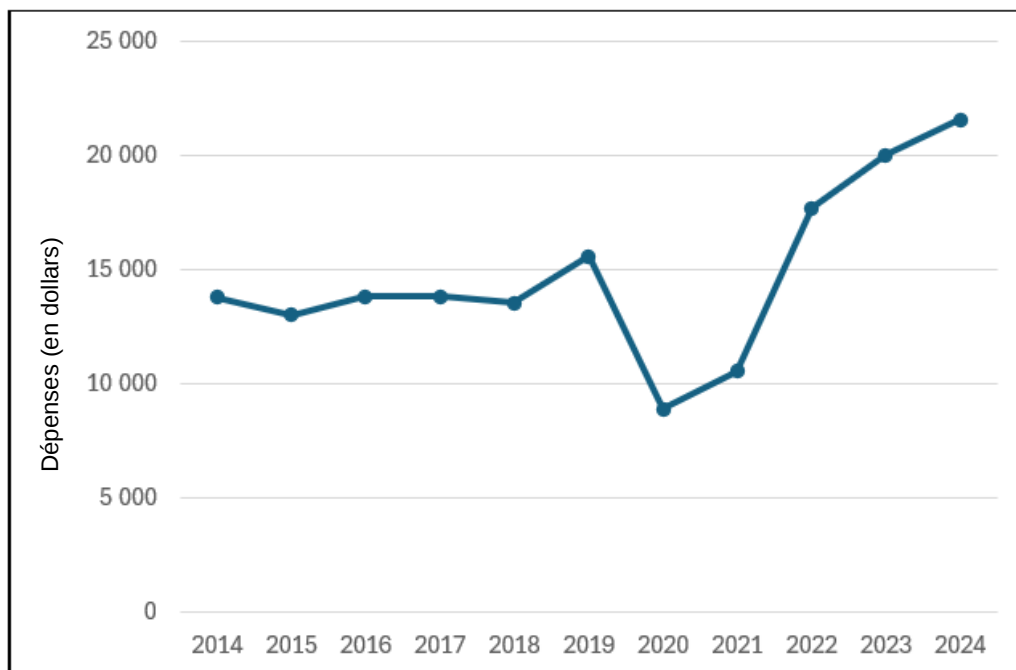
**Graphique 1 – Données comparatives sur les dépenses engagées au titre de la coopération technique (2020-2024)**



9 Le graphique 2 illustre le volume annuel des dépenses engagées depuis 2014, soit au cours des dix dernières années. On remarquera que le montant des dépenses est resté stable entre 2014 et 2018, période au cours de laquelle il se situait autour de 13 millions de dollars, et qu'il a ensuite progressivement augmenté à partir de 2019, pour atteindre un maximum de 21,5 millions de dollars en 2024. À noter qu'en raison de la pandémie

de COVID-19, les années 2020 et 2021 n'ont pas été prises en compte, car elles constituent des exceptions et correspondent aux dépenses les plus faibles des dix dernières années, soit quelque 8 millions et 10 millions de dollars, respectivement.

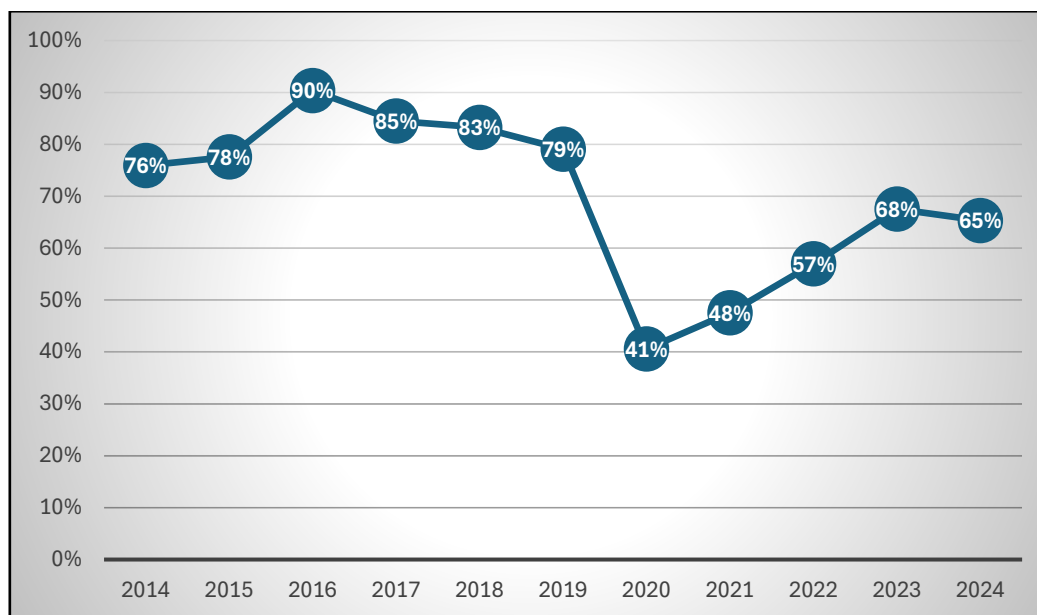
**Graphique 2 – Tendances des dépenses (2014-2024)**



10 Par ailleurs, le graphique 3 illustre le taux d'utilisation des ressources (en pourcentage) au cours des dix dernières années. Le taux d'utilisation des ressources enregistré par rapport à l'ensemble des fonds programmés pour 2024 était de 65 %, ce qui constitue une légère baisse par rapport à 2023. Bien que ce taux soit inférieur à celui des années antérieures à la pandémie de COVID-19, il convient de noter que, ces dernières années, il y a eu une augmentation des ressources programmées, en particulier des ressources allouées aux projets thématiques à long terme, qui sont mis en œuvre sur une base pluriannuelle. Compte tenu de ces éléments, le taux d'utilisation des ressources du Fonds de la coopération technique est de 78 %, comme indiqué au paragraphe 17 ci-dessous.

11 Il y a lieu de noter également qu'un certain nombre d'activités n'entraînent aucune dépense, telles que les activités virtuelles, ou que des économies financières sont réalisées grâce à l'utilisation de mémorandums d'entente pour la fourniture de services en nature.

**Graphique 3 – Taux d'utilisation des ressources depuis 2014**



## PROFIL DES DÉCAISSEMENTS

### Sources de financement – Contributions financières et appui en nature

12 Le tableau 2 présente les dépenses des fonds provenant de 26 pays et organisations donateurs en 2024. À noter que ce chiffre est en légère augmentation par rapport aux 26 sources de financement qui avaient été recensées l'année précédente.

13 Aux fins de l'établissement du rapport, les sources de financement qui ont été regroupées et les fonds multi-donateurs sont classés comme donateurs uniques sans énumérer chacune des sources de contributions, par exemple le Fonds TC, le Fonds international d'affectation spéciale pour la sûreté maritime (Fonds IMST), le Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre et le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti. Cela inclut également la contribution au Fonds des donateurs pour la coopération technique (TCDFC), qui a été établie à la fin de l'année 2022 pour enregistrer les contributions des donateurs versées directement au Fonds de la coopération technique. L'ensemble des contributions versées par les donateurs en 2024 sont présentées en détail dans le document TC 75/4 (Secrétariat) sur la mobilisation des ressources et les partenariats.

14 Les dépenses les plus élevées ont été engagées au titre du Fonds de la coopération technique (Fonds TC) qui, avec 5,9 millions de dollars, soit 27 % des dépenses totales, constitue la première source de financement. Le Fonds TC est suivi par la Norvège, qui a dépensé 2,7 millions pour le projet GreenVoyage2050, à l'initiative conjointe de l'OMI et de la Norvège, ainsi que pour les projets GloLitter, SENSREC et TEST Biofouling. On retrouve ensuite le FEM/PNUD, qui a financé les projets de partenariats GloFouling et GloNoise pour un montant équivalant à 10 % des dépenses totales. De même, l'ONUDC a appuyé la réalisation de plusieurs projets liés à la sûreté maritime<sup>3</sup>, à hauteur de 10 % des dépenses totales, et

<sup>3</sup> Ces projets de sûreté maritime (à savoir le programme pour la sûreté portuaire et la sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien, et le programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge) sont financés par l'Union européenne. Ces financements sont toutefois mis à la disposition de l'OMI par l'intermédiaire de l'ONUDC.

la République de Corée a accordé des financements à l'appui du programme SMART-C, du projet RegLitter et de plusieurs activités du PICT, représentant aussi 10 % du total des dépenses.

15 Notons qu'au-delà des contributions financières versées par les donateurs, le succès de la mise en œuvre des activités de coopération technique est fonction de l'appui en nature accordé sous forme de biens ou de services par des États Membres, des organisations régionales et internationales et des parties prenantes du secteur maritime. D'une manière générale, on peut partir du principe que les autorités nationales du pays hôte mettent à disposition des installations d'accueil pour l'activité en question.

16 Outre la mise à disposition d'installations d'accueil mentionnée dans le paragraphe précédent, d'autres formes d'appui en nature ont permis d'appuyer la mise en œuvre des activités de coopération technique en 2024, lesquelles sont recensées dans le tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 2 – Profil des donateurs (dépenses pour 2024)<sup>4</sup>**

| N° | Source de financement                                                                                                | Dépenses          | Pourcentage des dépenses totales correspondant aux contributions des donateurs |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Fonds TC                                                                                                             | 5 901 547         | 27 %                                                                           |
| 2  | Norvège                                                                                                              | 2 717 856         | 13 %                                                                           |
| 3  | FEM/PNUD                                                                                                             | 2 236 269         | 10 %                                                                           |
| 4  | ONUDC                                                                                                                | 2 183 325         | 10 %                                                                           |
| 5  | République de Corée                                                                                                  | 2 082 722         | 10 %                                                                           |
| 6  | PNUE                                                                                                                 | 1 523 883         | 7 %                                                                            |
| 7  | Commission européenne                                                                                                | 1 065 656         | 5 %                                                                            |
| 8  | Fonds d'affectation spéciale "Voyage Together" (République de Corée)                                                 | 796 100           | 4 %                                                                            |
| 9  | Arabie saoudite                                                                                                      | 728 892           | 3 %                                                                            |
| 10 | Alliance mondiale du secteur (GIA)                                                                                   | 474 765           | 2 %                                                                            |
| 11 | Chine                                                                                                                | 365 070           | 2 %                                                                            |
| 12 | Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti                                                    | 244 000           | 1 %                                                                            |
| 13 | TCDFC                                                                                                                | 243 440           | 1 %                                                                            |
| 14 | Royaume-Uni                                                                                                          | 183 338           | 1 %                                                                            |
| 15 | Fonds IMST                                                                                                           | 132 377           | 1 %                                                                            |
| 16 | Fonds d'affectation spéciale pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre                              | 118 674           | 1 %                                                                            |
| 17 | Japon                                                                                                                | 87 768            | Moins de 1 % des dépenses totales                                              |
| 18 | Émirats arabes unis                                                                                                  | 75 313            |                                                                                |
| 19 | FEM/FAO                                                                                                              | 72 423            |                                                                                |
| 20 | Égypte                                                                                                               | 62 930            |                                                                                |
| 21 | Australie                                                                                                            | 51 461            |                                                                                |
| 22 | Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique dans le cadre de la Convention et du Protocole de Londres | 51 355            |                                                                                |
| 23 | Allemagne                                                                                                            | 42 462            |                                                                                |
| 24 | Fonds d'affectation spéciale pour les cours types                                                                    | 37 117            |                                                                                |
| 25 | Italie                                                                                                               | 24 553            |                                                                                |
| 26 | Belgique                                                                                                             | 15 990            |                                                                                |
| 27 | Royaume des Pays-Bas                                                                                                 | 12 866            |                                                                                |
| 28 | Organisation météorologique mondiale                                                                                 | 8 345             |                                                                                |
|    | <b>Total (en dollars)</b>                                                                                            | <b>21 535 476</b> |                                                                                |

<sup>4</sup> Aux fins de l'établissement du budget et des dépenses du PICT, le Fonds TC est classé parmi les "donateurs", tout comme les autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'OMI.

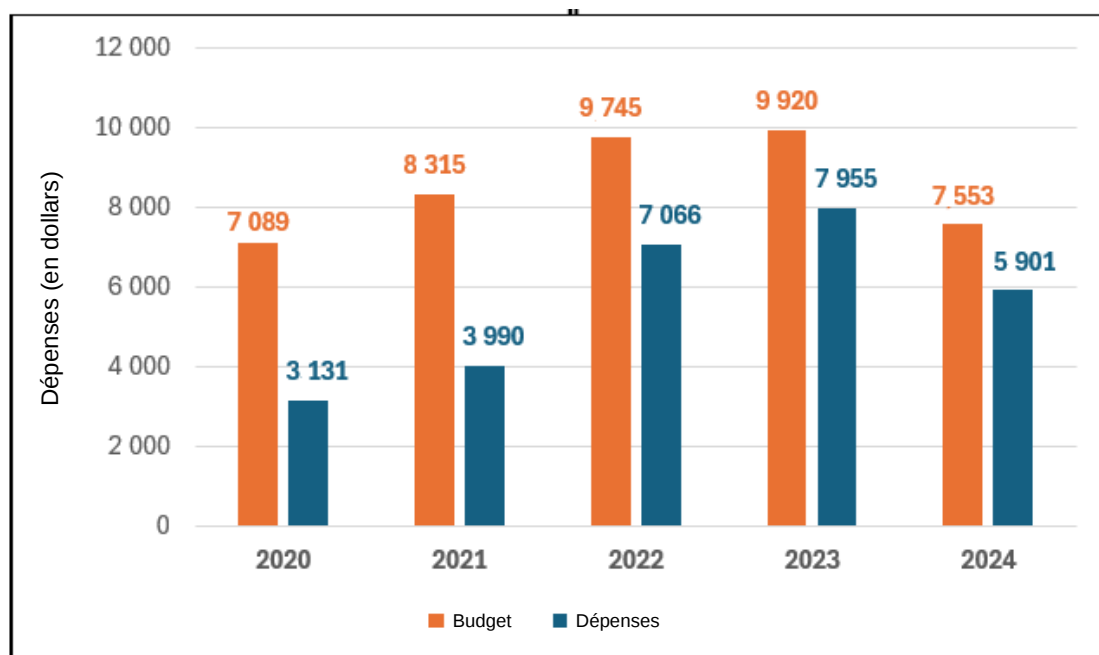
**Tableau 3 – Appui en nature**

| Fourniture de :                                                                                                                                     | États et organisations ayant fourni un appui en nature :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Appui administratif</b> , comprenant notamment l'organisation conjointe d'activités et la prise en charge des aspects logistiques, accordé par : | Angola, Argentine, Australie, Barbade, Belize, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Équateur, Fidji, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Jamaïque, Japon, Kenya, Madagascar, Malaisie, Maurice, Mexique, Maroc, Nigéria, Panama, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Roumanie, Sao Tomé-et-Principe, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suriname, Tonga, Türkiye, Tuvalu et Viet Nam<br><br>CPPS, PEMSEA, PERSGA, REMPEITC-Caribe, SACEP, PROE, UNESCO et UMM |
| <b>Services de restauration</b> fournis par :                                                                                                       | Angola, Argentine, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Inde, Iraq, Jamaïque, Madagascar, Maroc, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Singapour, Timor-Leste et Viet Nam                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Personnel-ressource</b> , comprenant notamment des spécialistes et des consultantes et consultants, mis à disposition à titre gracieux par :     | Afrique du Sud, Allemagne, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Djibouti, États-Unis, Jamaïque, Japon, Kenya, Maroc, Norvège, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Suède, et Viet Nam<br><br>BIMCO, CPPS, AISM, ICC, ICS, OIT, INTERPOL, AESM, FAO, PEMSEA, PERSGA, SACEP, CPS, PROE, UNESCO, PNUE, Southampton Marine and Maritime Institute, Université de Strathclyde et UMM                                                                                                                                              |
| <b>Services de traduction et d'interprétation</b> fournis par :                                                                                     | Argentine, Brésil, Cameroun, Pérou et Sao Tomé-et-Principe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Aide financière pour les <b>voyages</b> , couvrant notamment les billets d'avion et les indemnités journalières de subsistance, accordée par :      | Barbade, Belize, Brésil, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Honduras, Kenya, Libéria, Singapour, Togo et Viet Nam<br><br>CPPS, PEMSEA, PERSGA, SACEP, PROE, UNESCO et UMM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Autres types d'appui en nature :                                                                                                                    | Appui administratif accordé aux bureaux de présence régionale situés en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya et aux Philippines<br><br>Appui administratif et locaux fournis par la CPS au bureau de présence régionale situé aux Fidji<br><br>Mise à disposition de locaux par les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'accueil des administratrices et administrateurs auxiliaires<br><br>Mise à disposition de locaux par Malte pour accueillir le REMPEC                                                                       |

## Fonds de la coopération technique

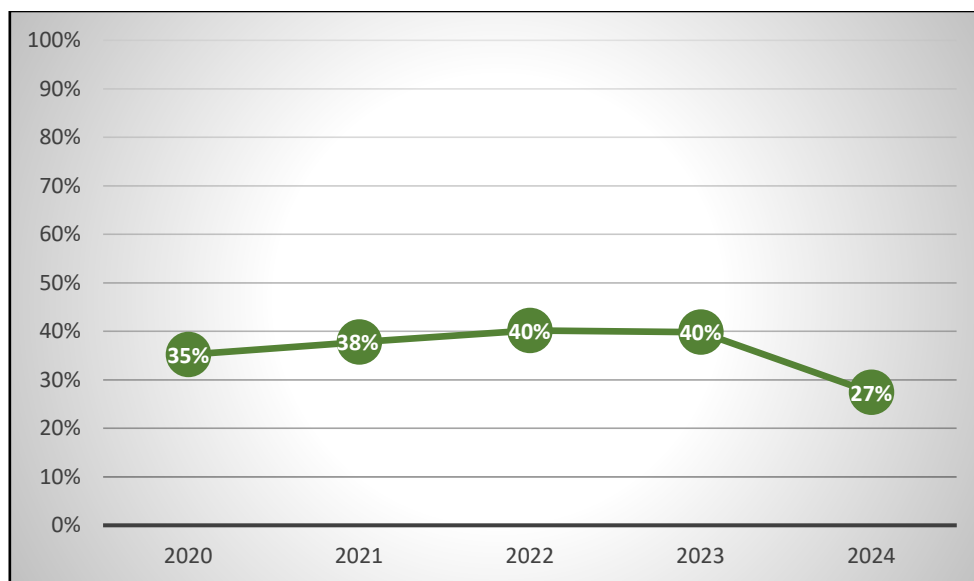
17 Le graphique 4 illustre les dépenses engagées au titre du Fonds de la coopération technique au cours des cinq dernières années, montrant une augmentation progressive du niveau de dépense, qui était à son plus bas en 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, et qui a atteint son maximum en 2023, avec 7,9 millions de dollars, sachant que les dépenses enregistrées en 2024 ont été de 5,9 millions de dollars. Cela correspond à un taux d'utilisation des ressources du Fonds TC de 78 %, compte tenu du budget de 7,5 millions de dollars qui avait été prévu pour 2024, lequel comprenait des fonds transférés de l'exercice 2023 à l'exercice 2024. Il convient de noter que certaines activités entamées en 2024 n'avaient pas encore été achevées à la fin de l'année. Par conséquent, les dépenses liées à ces activités n'ont pas été comptabilisées dans les dépenses finales pour 2024.

**Graphique 4 – Décaissements annuels du Fonds TC (2020-2024)**



18 Le graphique 5 ci-dessous illustre les décaissements du Fonds TC en pourcentage des dépenses totales ayant été engagées au titre des activités de coopération technique de l'OMI au cours de la période allant de 2020 à 2024. Le chiffre de 27 % mentionné au paragraphe 14, qui correspond au pourcentage des décaissements du Fonds TC en 2024, est inférieur à celui qui avait été enregistré en 2023. La baisse de ce chiffre est due à l'augmentation de la valeur des contributions versées par les donateurs à l'appui des projets thématiques à long terme, qui a donné lieu à une augmentation du montant total des fonds disponibles pour la coopération technique. Notons néanmoins que ce chiffre de 27 % représente tout de même une part significative des dépenses engagées au titre des activités de coopération technique de l'OMI, ce qui témoigne de l'importance du rôle joué par le Fonds TC à l'appui des objectifs de renforcement des capacités de l'Organisation.

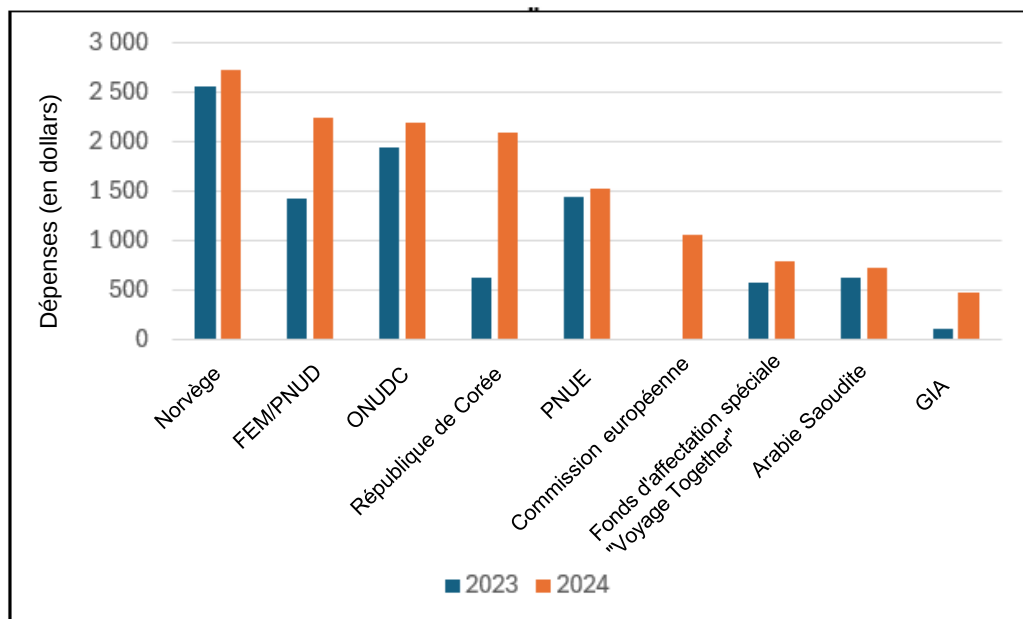
**Graphique 5 – Décaissements annuels du Fonds TC en pourcentage des dépenses totales (2020-2024)**



### **Autres donateurs**

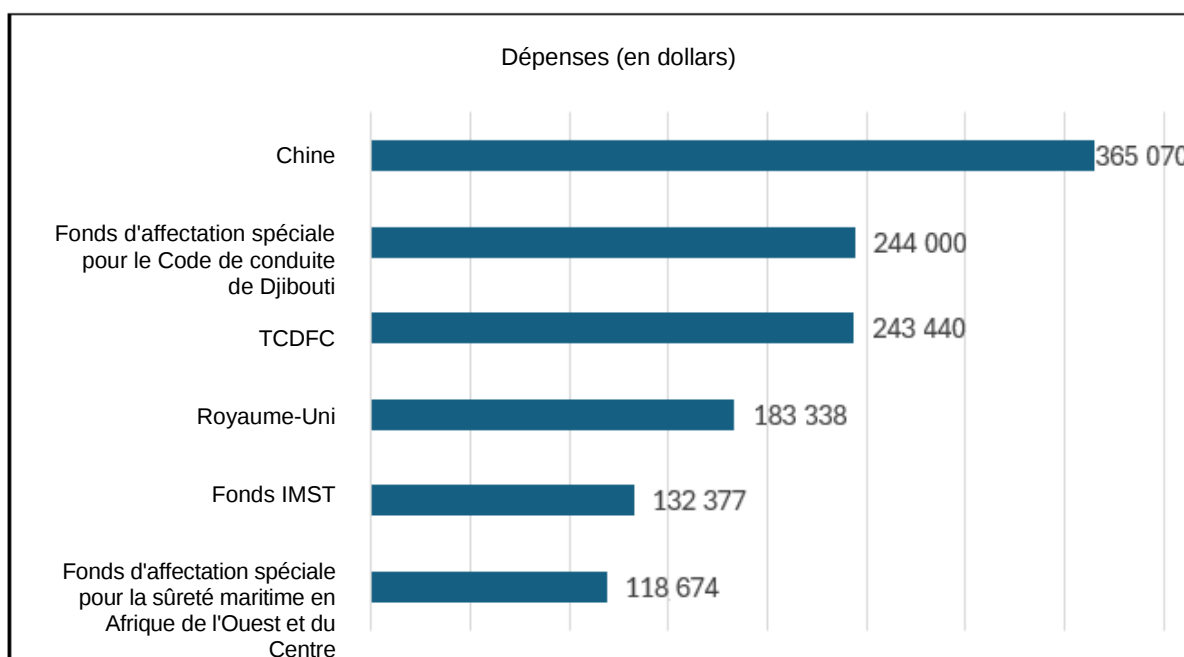
19 Le graphique 6 présente les neuf principaux donateurs (à l'exclusion du Fonds TC) dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars en 2024, et propose une comparaison par rapport aux montants qui avaient été dépensés par ces mêmes donateurs en 2023. Il apparaît que tous les projets financés par ces donateurs ont vu leurs dépenses augmenter par rapport à 2023. Certains projets, notamment les projets financés par le FEM/PNUD, la République de Corée et l'Union européenne, ont vu leurs dépenses augmenter considérablement en 2024, principalement car nombre d'entre eux sont entrés dans la phase critique de leur mise en œuvre ou ont atteint la fin de leur cycle de vie, phases au cours desquelles les dépenses tendent à être plus élevées.

**Graphique 6 – Donateurs dont les dépenses ont été supérieures à 400 000 dollars en 2024, comparaison par rapport à 2023**



20 Le graphique 7 présente les autres donateurs dont les dépenses ont été comprises entre 100 000 et 400 000 dollars en 2024, à savoir la Chine, le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti, le TCDFC, le Royaume-Uni, le Fonds IMST et le Fonds d'affectation spéciale pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre.

**Graphique 7 – Autres donateurs dont les dépenses ont été comprises entre 100 000 et 400 000 dollars en 2024**



21 On trouvera à l'appendice du présent document de plus amples renseignements sur les donateurs et l'appui qu'ils ont accordé aux différents programmes du PICT et aux projets thématiques à long terme, de même que sur les budgets correspondants et les dépenses enregistrées pour chaque programme/projet en 2024.

## DÉCAISSEMENTS PAR RÉGION

22 Les activités de coopération technique de l'OMI comprennent deux éléments essentiels. D'une part, le Programme intégré de coopération technique (PICT) propose des programmes régionaux et mondiaux qui sont mis en œuvre sur une base annuelle. D'autre part, des projets thématiques à long terme, dont la plupart portent sur des questions environnementales, sont mis en œuvre sur une base pluriannuelle. Les dépenses ont été analysées en combinant les activités du PICT et les projets thématiques à long terme par région, ainsi que séparément.

23 Le tableau 4 ci-dessous présente la répartition des dépenses régionales et mondiales totales pour 2024. Les chiffres de 2023 sont indiqués à titre de comparaison uniquement. Par souci de précision, l'analyse des dépenses régionales ne s'appuie pas seulement sur les activités des programmes régionaux, mais aussi, dans toute la mesure du possible, sur les données ventilées des programmes mondiaux où l'exécution des activités peut être rattachée à une région donnée.

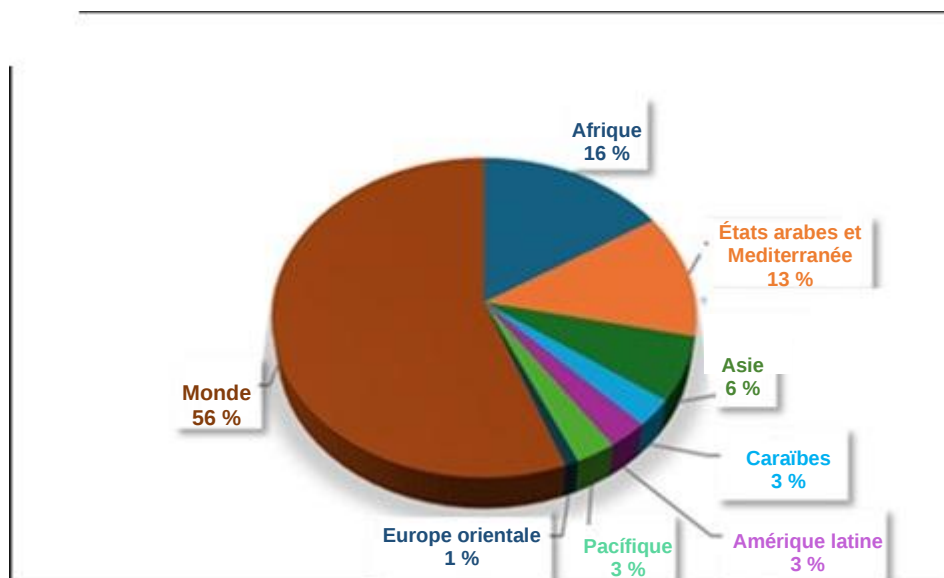
24 En revanche, les activités qui ont des retombées dans plusieurs régions restent dans la catégorie des programmes mondiaux. Cette catégorie d'activités englobe une grande diversité de thèmes maritimes à travers le monde et comprend notamment l'attribution de bourses d'études, les ateliers interrégionaux et un grand nombre des projets thématiques à long terme. De ce fait, les résultats présentés dans le tableau 4 ont été classés par région bénéficiaire des activités correspondantes et ne sont donc pas rattachés aux programmes mondiaux et régionaux qui sont résumés dans l'appendice.

**Tableau 4 – Répartition des dépenses par région en 2024, comparaison par rapport à 2023 (PICT et projets thématiques à long terme)**

| Région                       | 2024              | %            | 2023              | %            |
|------------------------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Afrique                      | 3 410 752         | 16 %         | 3 409 286         | 17 %         |
| États arabes et Méditerranée | 2 705 427         | 13 %         | 2 559 557         | 13 %         |
| Asie                         | 1 412 192         | 7 %          | 1 061 661         | 5 %          |
| Caraïbes                     | 605 300           | 3 %          | 734 309           | 4 %          |
| Amérique latine              | 595 422           | 3 %          | 649 003           | 3 %          |
| Pacifique                    | 609 258           | 3 %          | 1 437 427         | 7 %          |
| Europe orientale             | 201 031           | 1 %          | 109 324           | 1 %          |
| Monde                        | 11 996 094        | 56 %         | 10 029 320        | 50 %         |
| <b>Total (en dollars)</b>    | <b>21 535 476</b> | <b>100 %</b> | <b>19 989 888</b> | <b>100 %</b> |

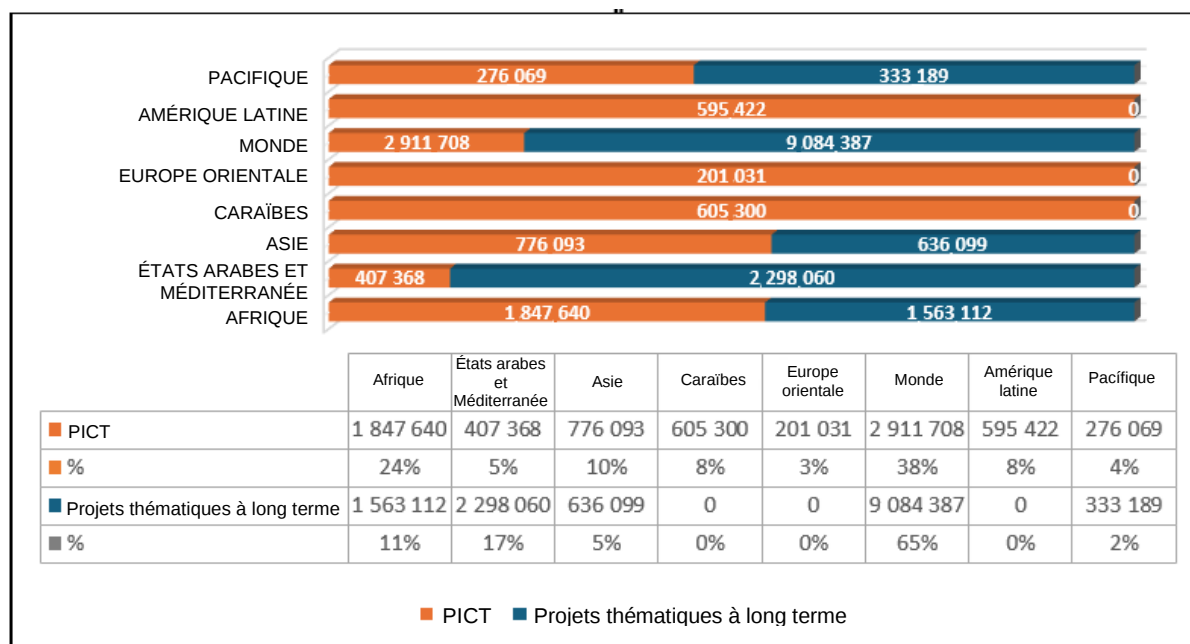
25 Le graphique 8 illustre la répartition, en pourcentage, des dépenses régionales et mondiales en 2024. Cette même année, la région de l'Afrique a représenté 16 % des dépenses totales, la région des États arabes et de la Méditerranée 13 %, la région de l'Asie 6 %, les régions des îles du Pacifique, des Caraïbes et d'Amérique latine 3 % chacune, et la région de l'Europe orientale 1 %. Les activités restantes étaient celles de la catégorie des programmes mondiaux, à laquelle correspondaient 56 % du total des dépenses.

**Graphique 8 – Répartition, en pourcentage, des dépenses régionales et mondiales en 2024 (PICT et projets thématiques à long terme)**



26 Le graphique 9 ci-dessous indique le montant des dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région. Il peut être utile de considérer les dépenses affectées aux activités du PICT indépendamment de celles qui sont affectées aux projets thématiques à long terme, car le budget des projets thématiques à long terme est bien plus conséquent et comprend souvent un volet consacré aux effectifs. À titre d'exemple, en 2024, dans la région de l'Afrique, le programme pour la sûreté portuaire et la sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien a représenté 35 % des dépenses, tandis que dans la région des États arabes et de la Méditerranée, le programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge a représenté 36 % des dépenses. Dans la région de l'Asie, le projet SENSREC a représenté 45 % des dépenses. Dans la catégorie des programmes mondiaux, le projet de partenariats GloFouling et la phase II du projet pour la mise en place d'un réseau mondial de Centres de coopération en matière de technologie maritime (MTCC), également connu sous le nom de projet GMN, ont représenté respectivement 15 % et 9 % des dépenses globales.

**Graphique 9 – Dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par région (en dollars)**



## DÉCAISSEMENTS PAR DOMAINE

27 Le tableau 5 ci-dessous présente la répartition des dépenses par domaine en 2024, par comparaison avec 2023, tandis que le graphique 10 illustre la répartition des dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2024.

28 En 2024, le domaine de la protection du milieu marin a représenté 54 % des dépenses d'exécution, celui de la sûreté maritime 14 % et celui de la sécurité maritime 10 %. Le domaine de la formation maritime, comprenant notamment l'attribution de bourses d'études, a représenté 8 % des dépenses totales, tandis que ceux de la facilitation du trafic maritime, de l'audit des États Membres et de la législation maritime ont représenté respectivement 3 %, 1 % et 1 %. Le domaine relatif au secteur maritime au sens large, qui comprend des activités consacrées aux politiques de transport maritime, à l'intégration des femmes dans le secteur maritime, à l'application des instruments de l'OMI et aux réunions des responsables des administrations maritimes, a représenté 11 % du total des dépenses en 2024.

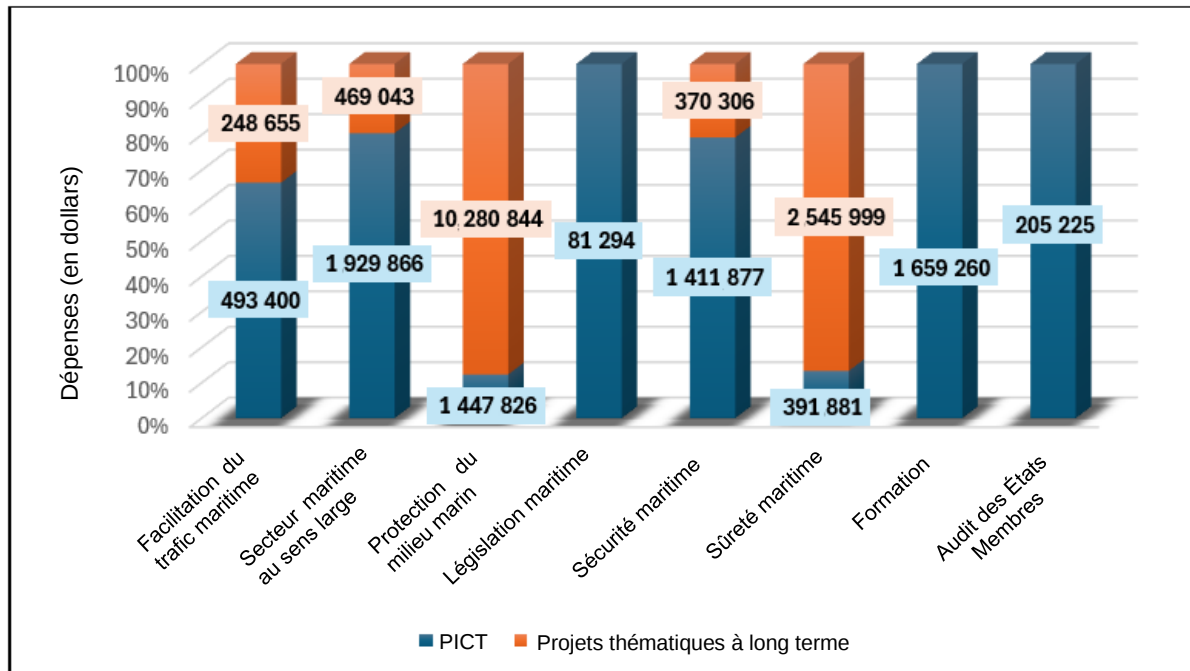
29 S'agissant du domaine de la protection du milieu marin, il est à noter que plus des trois quarts des dépenses comprenaient les dépenses consacrées aux grands projets pluriannuels en cours en 2024, ainsi que les dépenses annuelles consacrées au REMPEC. Toutes les activités ont été financées par des sources extérieures, telles que la Norvège, le FEM, la République de Corée, le PNUF, la Commission européenne, le Fonds d'affectation spéciale "Voyage Together", l'Arabie saoudite et le GIA, et nombre d'entre elles comprenaient des éléments de dépenses de personnel. Ensemble, ces projets ont représenté 88 % de toutes les dépenses engagées au titre de la protection du milieu marin en 2024, c'est-à-dire environ 10,2 millions de dollars, ce qui bien supérieur aux 6,8 millions de dollars qui avaient été enregistrés pour les projets environnementaux à long terme en 2023.

30 En ce qui concerne la sûreté maritime, il est à noter que plus des trois quarts des dépenses peuvent être attribuées à quatre projets pluriannuels en cours. Toutes les activités ont été financées par des sources extérieures, telles que l'ONUSC, le Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti et le Fonds d'affectation spéciale pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ensemble, ces projets ont représenté 87 % de l'ensemble des dépenses liées à la sûreté maritime en 2024, soit quelque 2,5 millions de dollars.

**Tableau 5 – Répartition des dépenses par domaine en 2024, comparaison par rapport à 2023**

| Domaine                         | 2024              | %            | 2023              | %            |
|---------------------------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| Audit des États Membres         | 205 225           | 1 %          | 197 932           | 1 %          |
| Protection de l'environnement   | 11 728 671        | 54 %         | 8 511 728         | 43 %         |
| Facilitation du trafic maritime | 742 054           | 3 %          | 669 785           | 3 %          |
| Secteur maritime au sens large  | 2 398 909         | 11 %         | 2 756 177         | 14 %         |
| Législation maritime            | 81 294            | 0 %          | 171 147           | 1 %          |
| Sécurité maritime               | 1 782 183         | 8 %          | 1 961 628         | 10 %         |
| Sûreté maritime                 | 2 937 880         | 14 %         | 3 080 040         | 15 %         |
| Formation                       | 1 659 260         | 8 %          | 2 641 451         | 13 %         |
| <b>Total (en dollars)</b>       | <b>21 535 476</b> | <b>100 %</b> | <b>19 989 888</b> | <b>100 %</b> |

**Graphique 10 – Répartition des dépenses affectées aux activités du PICT et aux projets thématiques à long terme par domaine en 2024**



## APPENDICE

### Programmes régionaux et mondiaux du PICT, autres programmes et projets thématiques à long terme mis en œuvre en 2024 (en dollars des États-Unis)

| Intitulé du programme/projet                                                                                   | Budget    | Dépenses  | Taux d'exécution | Donateurs                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>PROGRAMMES RÉGIONAUX</b>                                                                                    |           |           |                  |                                                       |
| <b>Afrique</b>                                                                                                 |           |           |                  |                                                       |
| Appui au développement maritime de l'Afrique (anglophone)                                                      | 1 113 752 | 961 258   | 86 %             | Fonds TC, Chine et République de Corée                |
| Appui au développement maritime de l'Afrique (francophone)                                                     | 553 301   | 487 168   | 88 %             | Fonds TC et République de Corée                       |
| <b>États arabes et Méditerranée</b>                                                                            |           |           |                  |                                                       |
| Appui au développement maritime des États arabes et de la Méditerranée                                         | 351 804   | 247 785   | 70 %             | Fonds TC et Émirats arabes unis                       |
| REMPEC                                                                                                         | 1 323 173 | 1 315 173 | 99 %             | PNUE                                                  |
| <b>Asie et îles du Pacifique</b>                                                                               |           |           |                  |                                                       |
| Appui au développement maritime de l'Asie                                                                      | 1 035 947 | 687 378   | 66 %             | Fonds TC, République de Corée, TCDFC*, Chine et Japon |
| Appui au développement maritime des îles du Pacifique                                                          | 728 281   | 229 544   | 32 %             | Fonds TC, TCDFC et Australie                          |
| Renforcement des capacités de l'Autorité maritime des Îles Salomon (SIMA)                                      | 76 048    | 15 990    | 21 %             | Belgique                                              |
| Appui à la mise en place du nouveau Bureau de présence régionale de l'OMI pour la région des îles du Pacifique | 66 331    | 30 536    | 46 %             | TCDFC                                                 |
| <b>Europe orientale</b>                                                                                        |           |           |                  |                                                       |
| Appui au développement maritime de l'Europe orientale                                                          | 192 871   | 168 121   | 87 %             | Fonds TC                                              |
| <b>Amérique latine et Caraïbes</b>                                                                             |           |           |                  |                                                       |
| Appui au développement maritime de l'Amérique latine                                                           | 599 283   | 496 290   | 83 %             | Fonds TC                                              |
| Appui au développement maritime des Caraïbes                                                                   | 500 261   | 415 494   | 83 %             | Fonds TC et République de Corée                       |
| <b>PROGRAMMES MONDIAUX</b>                                                                                     |           |           |                  |                                                       |
| Services consultatifs techniques                                                                               | 36 675    | 34 903    | 95 %             | Fonds TC                                              |
| Appui accordé aux PEID et aux PMA pour leurs besoins en matière de transport maritime                          | 311 895   | 75 129    | 24 %             | Fonds TC et Norvège                                   |
| Programme sur les femmes du secteur maritime                                                                   | 585 337   | 480 762   | 82 %             | Fonds TC, Chine, Royaume-Uni, Australie et TCDFC      |
| Renforcement des capacités et formation                                                                        | 2 017 676 | 1 703 896 | 84 %             | Fonds TC                                              |
| Appui accordé en vue de soutenir l'action du secteur maritime en faveur du climat et de la qualité de l'air    | 647 052   | 508 750   | 79 %             | Fonds TC                                              |

\* Le TCDFC comprend des contributions de donateurs provenant de différents États Membres et de différentes sources. Les contributions de chaque donateur sont présentées en détail dans le document TC 75/4 sur la mobilisation des ressources et les partenariats.

| Intitulé du programme/projet                                                                                           | Budget    | Dépenses  | Taux d'exécution | Donateurs                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Renforcement de la sûreté maritime                                                                                     | 770 068   | 391 881   | 51 %             | Fonds TC, Royaume-Uni et Fonds IMST                                                                                  |
| Programme d'audit des États Membres de l'OMI                                                                           | 316 328   | 193 487   | 61 %             | Fonds TC, Royaume des Pays-Bas, Égypte et TCDFC                                                                      |
| Coopération technique et questions émergentes                                                                          | 708 389   | 440 903   | 62 %             | Fonds TC, Chine, Émirats arabes unis, OMM et TCDFC                                                                   |
| Promotion du Protocole de Londres                                                                                      | 101 020   | 51 355    | 51 %             | Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique dans le cadre de la Convention et du Protocole de Londres |
| <b>PROJETS THÉMATIQUES À LONG TERME</b>                                                                                |           |           |                  |                                                                                                                      |
| Projet de partenariats GloFouling                                                                                      | 2 941 996 | 2 370 473 | 81 %             | FEM/PNUD, GIA et Arabie saoudite                                                                                     |
| Projet GreenVoyage2050                                                                                                 | 1 350 116 | 940 910   | 70 %             | GIA et Norvège                                                                                                       |
| Projet SENSREC                                                                                                         | 930 453   | 636 099   | 68 %             | Norvège                                                                                                              |
| Projet de partenariats GloLitter                                                                                       | 1 918 042 | 744 040   | 39 %             | Norvège, Australie et Arabie saoudite                                                                                |
| Projet pour la mise en place d'un réseau mondial de MTCC (projet GMN) phase II                                         | 1 065 656 | 1 065 656 | 100 %            | Commission européenne                                                                                                |
| Programme GHG-SMART                                                                                                    | 1 126 350 | 796 100   | 71 %             | Fonds d'affectation spéciale "Voyage Together" (République de Corée)                                                 |
| Projet PRO-SEAS                                                                                                        | 90 000    | 72 423    | 80 %             | FEM/FAO                                                                                                              |
| Projet TEST Biofouling                                                                                                 | 1 454 216 | 451 484   | 31 %             | Norvège                                                                                                              |
| Forum de l'innovation 2024                                                                                             | 243 613   | 208 710   | 86 %             | PNUE (Norvège)                                                                                                       |
| Projet CARES de l'OMI                                                                                                  | 702 226   | 612 974   | 87 %             | Arabie saoudite                                                                                                      |
| Projet de partenariats GloNoise                                                                                        | 935 308   | 406 661   | 43 %             | FEM/PNUD                                                                                                             |
| Projet RegLitter                                                                                                       | 946 510   | 490 041   | 52 %             | République de Corée                                                                                                  |
| Programme SMART-C (projet SMART-C GHG projet SMART-C Traffic projet SMART-C Leaders et SMART-C Women)                  | 2 635 908 | 1 220 988 | 46 %             | République de Corée                                                                                                  |
| Projet sur la sûreté portuaire et la sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien | 2 034 009 | 1 200 438 | 59 %             | ONUSC (Union européenne)                                                                                             |
| Programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge                                                | 1 694 359 | 982 887   | 58 %             | ONUSC (Union européenne)                                                                                             |
| Programme à l'appui de la mise en œuvre du Code de conduite de Djibouti                                                | 244 000   | 244 000   | 100 %            | Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti                                                    |
| Programme pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre                                                   | 118 674   | 118 674   | 100 %            | Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre                     |
| <b>AUTRES PROGRAMMES</b>                                                                                               |           |           |                  |                                                                                                                      |
| Cours types                                                                                                            | 504 630   | 37 117    | 7 %              | Fonds d'affectation spéciale pour l'élaboration des cours types de l'OMI                                             |

\*\*\*



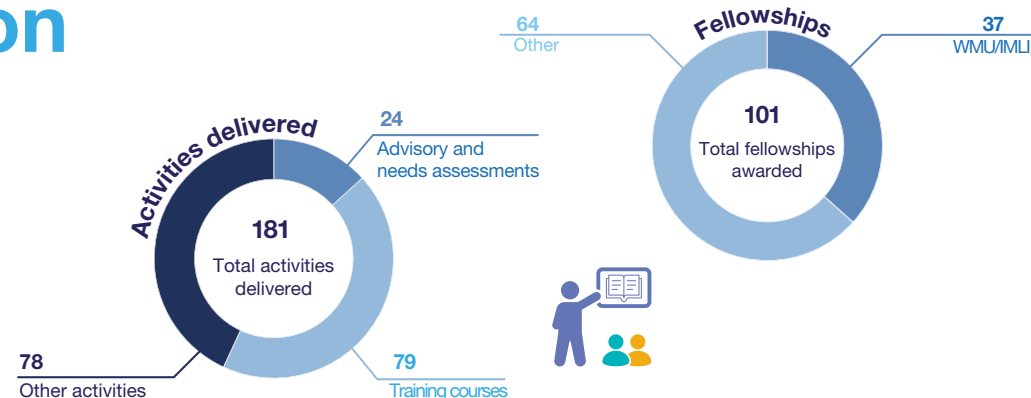
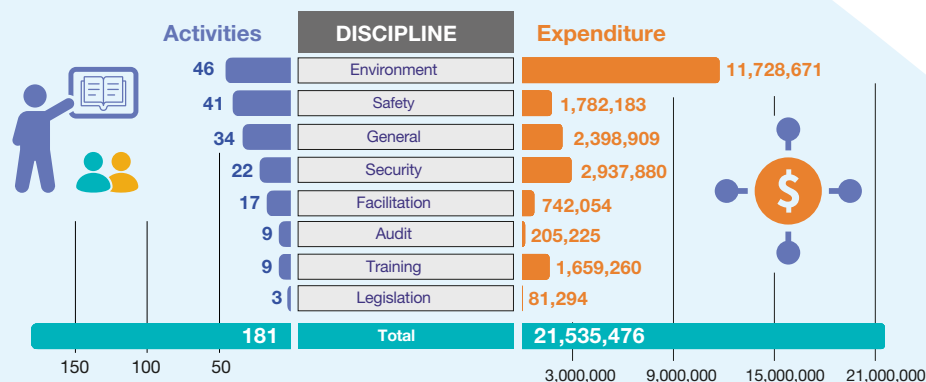
**ANNEXE 3**

**RAPPORT ANNUEL POUR 2024**

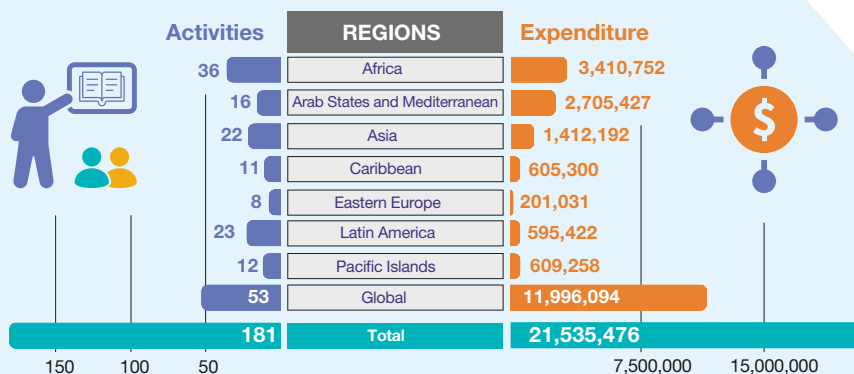
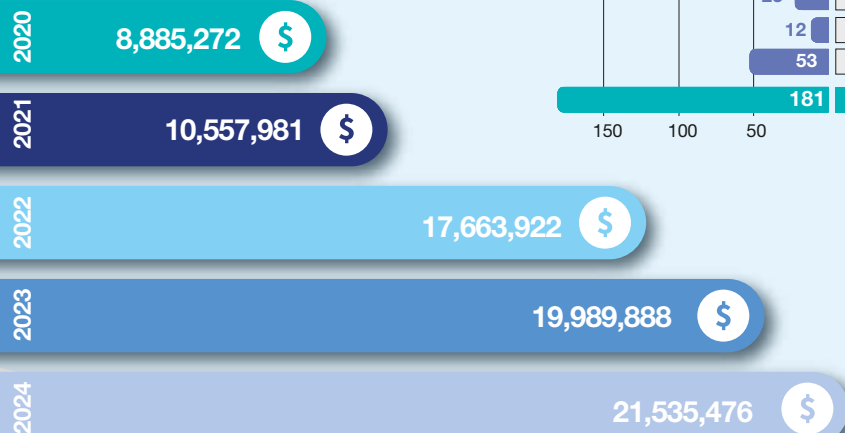
**Représentation graphique des données clés**



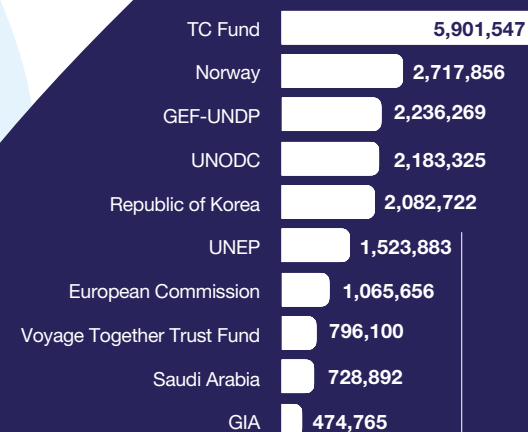
# Technical Cooperation Year 2024 in numbers



## Technical cooperation expenditure



## Donor expenditure over \$400,000



2,000,000 4,000,000 6,000,000

\*Note: Activities figures denote ITCP activities only while expenditure figures include both ITCP and thematic long-term projects.